
Centenaire de l'inauguration de l'Assemblée législative de la Saskatchewan

par Margaret A. Woods

Le 29 mars 1906, des représentants des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire se sont réunis à Regina pour entendre Amédée Forget, lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan, répondre aux mots de bienvenue au sein de la fédération canadienne qui avaient été reçus d'Ottawa et des autres assemblées législatives provinciales. Il a ensuite souligné que la colonisation continue et rapide de l'Ouest canadien était « très gratifiante » et que son gouvernement « encouragerait et aiderait de toutes les manières possibles les gens qui souhaitaient s'établir parmi nous ». Il n'a alors mentionné ni les Premières nations qui vivaient auparavant sur ce territoire, ni les traités qui avaient rendu ces terres disponibles pour la colonisation. Par contre, la cérémonie soulignant le 100^e anniversaire de la première session était truffée de références à l'apport des Autochtones dans l'histoire et le développement de la Saskatchewan. Le présent article rend compte de certains points saillants de cette cérémonie tenue récemment.

Le mot « Tansi » : C'est en lançant le traditionnel « bienvenue » des Cris que le président Myron Kowalsky a accueilli les invités venus célébrer le 100^e anniversaire de la première ouverture de l'Assemblée législative de la Saskatchewan. Le choix linguistique du président témoignait bien du thème central de la cérémonie : souligner la relation entre l'Assemblée législative et les Premières nations des Prairies.

La journée a commencé par une cérémonie du calumet sur le parquet de la Chambre, à laquelle ont participé le président et d'autres invités. Cette cérémonie visait à sanctifier la Chambre en vue de la célébration qui y aurait lieu au cours de la matinée. La cérémonie du calumet elle-même avait été précédée des pratiques cérémoniales de l'aîné cri qui la dirigeait. Ces cérémonies du calumet existent dans les cultures de nombreuses Premières nations et, même si des éléments sont

communs à toutes les cérémonies, chacune reflète les préférences, les usages et le patrimoine de l'aîné qui la dirige.

Les participants étaient assis en cercle sur le parquet de la Chambre, les hommes composant le cercle intérieur et les



La suite officielle
(Digney Photographics Ltd)

Margaret A. Woods est greffière adjointe de l'Assemblée législative de la Saskatchewan.



**Remise du jeté au président Kowalsky par
Son Honneur Lynda Haverstock
(Digney Photographics Ltd)**

femmes, le cercle extérieur. Cette disposition s'explique par la croyance des Cris selon laquelle les femmes sont aussi puissantes que le calumet et que leur présence dans le cercle extérieur leur permet de soutenir le calumet et la cérémonie. Les Cris croient, en outre, que les pouvoirs des femmes sont supérieurs à ceux des hommes parce qu'elles peuvent donner la vie. Les hommes doivent donc s'élever à la hauteur des femmes en s'assoiant dans le cercle intérieur, en priant et en fumant le calumet.

Durant la cérémonie, le calumet a fait le tour du cercle à quatre reprises, pendant que les participants priaient et racontaient des histoires personnelles. Tous les gens assis autour du cercle ont été purifiés à l'aide du foin d'odeur. Tout au long de la cérémonie, un groupe situé dans un coin de la Chambre a joué du tambour.

La cérémonie de présentation du jeté de la masse a commencé par l'entrée solennelle de la suite officielle et des invités spéciaux. L'entrée de chaque invité était annoncée par Helen Ben, chef du conseil tribal de Meadow Lake, et la greffière de l'Assemblée législative, Gwenn Ronyk, qui ont coprésidé la cérémonie.

Le défilé a été dirigé par la représentante de la Couronne, la lieutenant-gouverneure Lynda Haverstock et son mari, Harley Olsen. Le président Kowalsky et le chef Alphonse Bird, de la Federation of Saskatchewan Indian Nations (FSIN), sont ensuite entrés côte à côte, précédés du sergent d'armes portant la masse et du porteur du bâton à exploits. Le premier ministre, Lorne Calvert, le chef de l'opposition officielle, Brad Wall, et le commissaire aux traités, le juge David Arnot, complétaient la suite officielle.

Le défilé solennel s'est poursuivi avec des aînés des Premières nations, des anciens combattants, des chefs, l'artiste Florence Highway, des représentants du pouvoir judiciaire et des députés de l'Assemblée législative entrant dans la Chambre et saluant la suite officielle. Chaque invité se joignait

à la haie d'honneur et accueillait les invités suivants à leur arrivée. Tout au long du défilé, les joueurs de tambour ont joué l'hymne d'entrée solennel.

La cérémonie de présentation comme telle a commencé par les salutations de la Couronne, de la FSIN et du commissaire aux traités. La lieutenant-gouverneure Haverstock a parlé du rôle joué par la Couronne pour unir les trois éléments de l'État — les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire — avec les Premières nations. La Couronne constitue, en outre, un symbole durable de constance et des idéaux consacrés dans les traités. Pour illustrer cette longévité, Mme Haverstock a rappelé les paroles prononcées par un de ses prédécesseurs, le lieutenant-gouverneur Alexander Morris, qui, en 1874, en tant que représentant de la Couronne dans la négociation des traités, a affirmé ce qui suit :

Les promesses que nous devons vous faire ne valent pas que pour aujourd'hui, mais également pour demain. [...] et ces promesses seront respectées aussi longtemps que le soleil brillera et que l'eau coulera dans l'océan¹.

Le chef Bird a souligné qu'il est important qu'un symbole des Premières nations soit présent dans la Chambre. Faisant allusion au jeté et au coussin de la masse, le chef Bird a rappelé à l'assistance qu'ils représentaient « les fondements de l'autorité de la Couronne, dont l'exercice est symbolisé par la masse »². Il a ensuite indiqué que, bien que les symboles soient d'importants rappels de l'esprit et de l'objectif des traités, ils ne peuvent remplacer la nécessaire mise en œuvre des dispositions de ces derniers. Les traités ont permis aux Premières nations et aux colons de construire une société commune sur un territoire où ils pourraient tous vivre en harmonie et dans la prospérité. Le chef Bird a encouragé les députés de l'Assemblée à ne pas oublier les obligations et devoirs établis par les traités lorsqu'ils tiendront des débats et adopteront des lois, et à trouver de nouvelles façons de réduire les inégalités observées chez les habitants de la province.

Le juge Arnot a également signalé l'importance des traités conclus avec les Premières nations. Toute la province de la Saskatchewan est visée par les traités nos 4, 5, 6, 8 et 10. Le juge Arnot a rappelé que tous les citoyens sont visés par ces textes. Les immigrants ont pu s'établir sur le territoire et exercer ce droit issu d'un traité grâce aux traités négociés avec les Premières nations qui occupaient auparavant le territoire. Le juge Arnot a aussi parlé de espoir — l'espoir exprimé par les signataires des traités sur ce que l'avenir pouvait leur réserver et l'espoir qu'il avait lui, en tant que commissaire aux traités, que les Premières nations, les traités et les relations fondées sur eux occupent la place qui leur revient au sein de l'État canadien.

Dévoilement du jeté et du coussin de la masse

Florence Highway a ensuite été invitée à dévoiler le jeté et le coussin de la masse avec le chef Bird³. Ensemble, ils ont



présenté les articles à la lieutenant-gouverneure, qui les a acceptés au nom de la Couronne. Elle les a remis au président, qui les a placés à l'extrémité du Bureau avec l'aide du premier ministre Calvert et de M. Wall. Le sergent d'armes a ensuite placé la masse sur le jeté et le coussin pour la première fois.

Le don du jeté et du coussin sur lesquels reposera la masse pendant toutes les délibérations de l'Assemblée serviront de rappel permanent du rôle qu'ont toujours joué les Premières nations dans l'histoire de la province.

Le jeté perlé en peau d'orignal est intitulé *Treaties Forever* et comprend des symboles, des objets artisanaux et des matériaux traditionnels. Selon les enseignements autochtones, le Créateur a donné des cadeaux aux humains pour leur alimentation et leur subsistance. Ces cadeaux sont représentés par le soleil, l'herbe et le cours d'eau. La présence éternelle du soleil, de l'herbe et du cours d'eau représentent également l'engagement éternel, pris dans les traités, que leurs dispositions seront honorées à jamais.

L'utilisation d'une peau d'orignal comme revers du jeté révèle l'importance de cet animal dans la vie quotidienne des membres des Premières nations du nord. Tout comme le bison au sud, l'orignal fournissait nourriture, vêtements, abris, outils et objets artisanaux aux Autochtones du nord.

La tête de la masse reposera sur un coussin fait de peau de castor, doublé en peau d'orignal. L'utilisation d'une peau de castor est un symbole du rôle important joué par la traite des fourrures dans la création de liens entre les Premières nations et les colons européens, et dans l'expansion des établissements vers l'ouest. On peut également observer le symbole du castor dans les moulures sculptées au-dessus de l'entrée des députés à la Chambre et sur la masse elle-même. Une tresse en peau d'orignal entoure le coussin pour symboliser une tresse de foin d'odeur. Dans la culture des Premières nations des Prairies, on brûle du foin d'odeur pendant les cérémonies pour entrer en relation avec le Créateur. Les enseignements traditionnels sur la fraternité humaine sont représentés par des glands de perles fixés aux quatre coins du coussin et par le mélange de perles rouges, noires, jaunes et blanches dans chaque gland.

Le premier ministre Calvert a été le premier à exprimer sa reconnaissance pour ces cadeaux offerts à l'occasion de l'anniversaire de la première ouverture de l'Assemblée législative. Il a souligné la contribution de Joan Beatty, la première femme autochtone à siéger au cabinet provincial et la première à souligner la nécessité de faire entrer le symbolisme

des Premières nations à la Chambre. Décrivant les traités comme des ententes fondatrices, il a indiqué que la présence du jeté et du coussin rappellerait à jamais à tous ceux qui travaillent à l'Assemblée ou la visitent le rôle historique que les membres des Premières nations et les traités ont joué dans la création de la province. En terminant, le premier ministre Calvert a expliqué la signification du cours d'eau et du soleil sur le jeté – le nom Saskatchewan provient du mot cri désignant un cours d'eau à débit rapide, tandis que le soleil est le symbole éternel de la vie. Il a dit espérer que le « soleil continue à réchauffer la province et les habitants de la Saskatchewan, et que cette terre baignée par le cours d'eau à débit rapide se révèle un lieu d'accueil pour tous ».

Le chef de l'opposition, M. Wall, a ensuite pris la parole. Il a résumé certains thèmes abordés dans le premier discours du Trône : les éloges pour les 26 millions de boisseaux de blé battus l'automne précédent, l'octroi de chartes à des compagnies de chemins de fer, la création de bibliothèques publiques et d'autres questions qui étaient alors d'actualité. Il a ensuite déploré que les Premières nations n'étaient pas mentionnées, ni d'ailleurs les traités qui ont permis de tisser des liens entre la Couronne, les colons et les premiers habitants du territoire. M. Wall a ensuite repris une déclaration de Bono, qui a soutenu que toutes les époques ont leurs propres « œillères morales », et il a décrit le sort réservé aux Premières nations pendant le premier siècle de la province. L'acceptation du jeté et du coussin servira, selon lui, à rappeler qu'il faut respecter ceux qui ont trop souvent été oubliés et abandonner officiellement l'utilisation de cette œillère dans l'histoire de la province.

Le président Kowalsky a conclu la cérémonie en remerciant tous ceux qui y avaient participé. Il a mentionné, en particulier, les représentants des assemblées législatives du Manitoba, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, des régions qui, comme l'Alberta, ont déjà fait partie des Territoires du Nord-Ouest⁴.

Notes

1. Citation provenant de la transcription littérale de la cérémonie préparée par la direction du harsard de l'Assemblée législative.
2. Citation provenant de la transcription littérale de la cérémonie préparée par la direction du harsard de l'Assemblée législative.
3. Le jeté et le coussin ont été conçus et créés par Florence Highway, de Pelican Narrows. Mme Highway est membre de la Peter Ballantyne Cree Nation, établie dans le nord de la Saskatchewan. C'est sa mère Maggie qui lui a fait connaître son patrimoine autochtone. Mme Highway a appris la langue crie et les arts de la broderie perlée et de l'écorce de bouleau en motif mordelé lorsqu'elle était enfant, puis a exploré de nouveau ces formes d'artisanat à l'âge adulte.
4. Cet événement historique a été diffusé en direct sur le Saskatchewan Legislative Network. Les comptes rendus seront utilisés comme matériel didactique par le Bureau du commissaire aux traités. De plus amples renseignements sont disponibles sur le site Web de l'Assemblée législative, à l'adresse www.legassembly.sk.ca/news/default.htm.